

## **Pierre Bordry reçoit les représentants des joueurs professionnels**

Mercredi 4 février 2009, le Président Pierre Bordry, assisté du Secrétaire général et du Directeur des contrôles de l'AFLD, a reçu au siège de l'Agence, en réponse à leur demande, M. Sylvain Kastendeuch, Président de la fédération nationale des syndicats de sportifs (FNASS), ainsi que MM. Philippe Piat pour le football, Franck Leclerc pour le handball et Stéphane Burchkalter pour le rugby.

Ceux-ci l'ont tout d'abord assuré de leur engagement et de leur soutien indéfectible en matière de lutte contre le dopage dans le sport. L'obligation de localisation de certains sportifs professionnels, désignés à cet effet par le Directeur des contrôles de l'Agence, a ensuite été largement abordée.

Cet échange a permis de fournir aux représentants présents, l'ensemble des informations relatives à cette procédure, prévue aussi bien dans le code du sport français que dans le code mondial antidopage élaboré par l'AMA, qui est d'ores et déjà mise en application au niveau international par de nombreuses fédérations. Il a également été procédé, à cette occasion, à une présentation de la saisie des informations via le logiciel ADAMS.

L'Agence a indiqué qu'elle avait adressé une lettre recommandée de notification à chacun des capitaines des équipes professionnelles concernées, afin de les informer de leur désignation et leur indiquer la procédure à suivre pour la transmission des informations. Ce choix d'un critère objectif, le capitanat, pour débiter la mise en œuvre de la procédure de localisation, a fait consensus.

Pierre Bordry a déclaré qu'il entend poursuivre le dialogue avec les représentants de joueurs qui le souhaitent.